



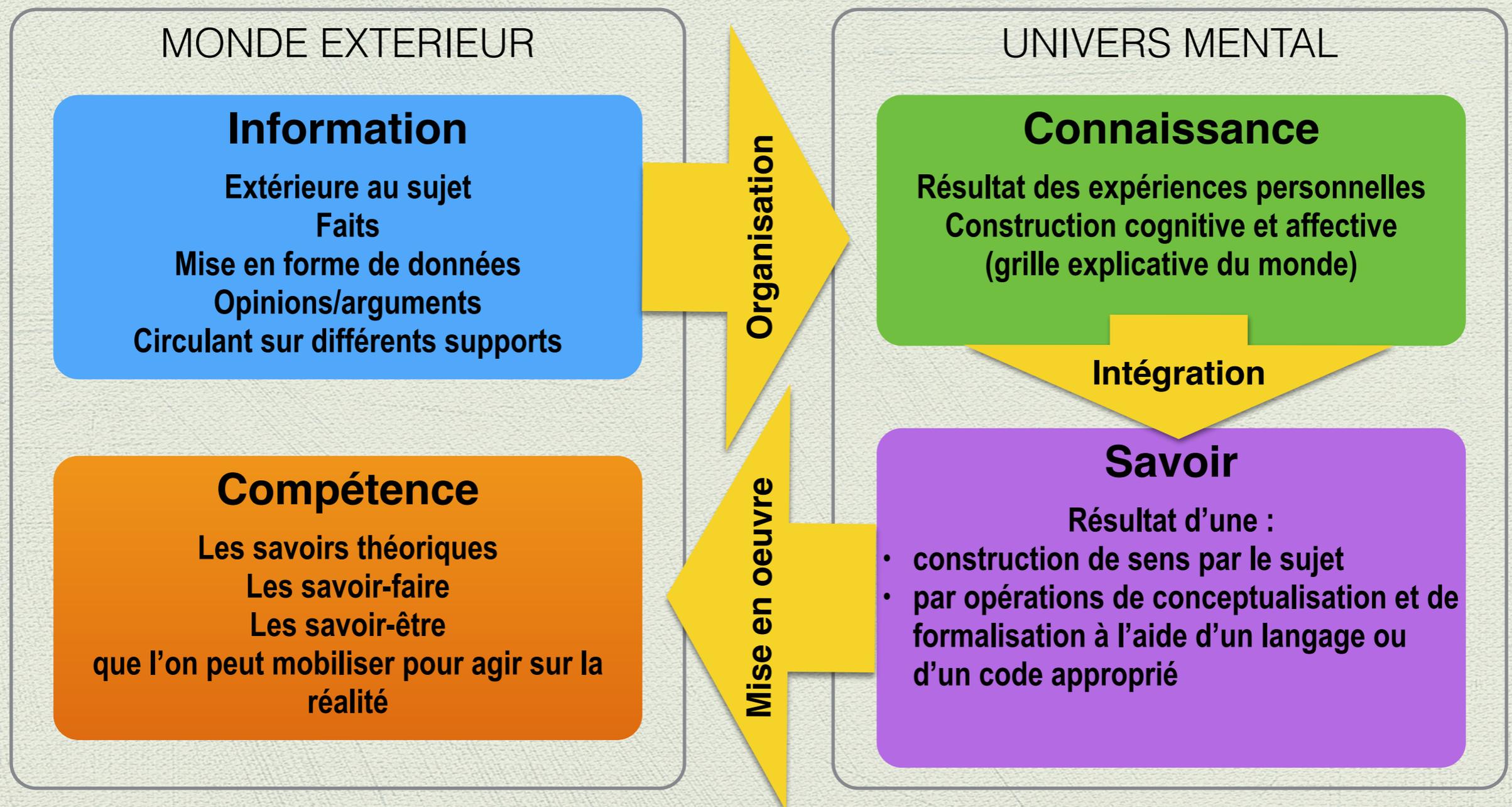
Gestion des savoirs



Approches Coopératives

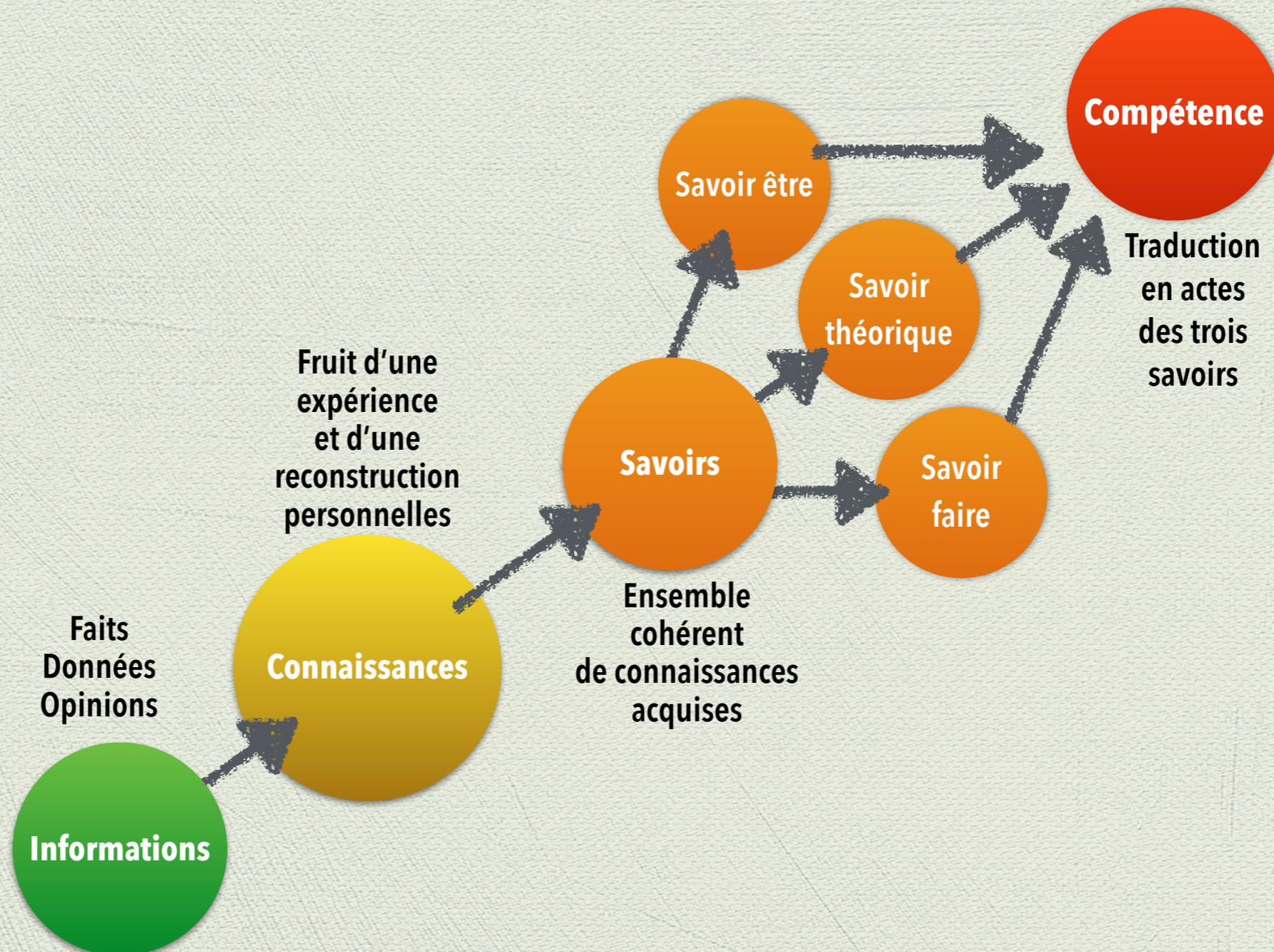


Les savoirs... c'est quoi ?





Information, connaissance, savoir, compétences





Qu'est-ce que la gestion des savoirs ?

- ◆ Rendre l'information disponible et accessible, la mettre au service de l'action
- ◆ Échanger pour dégager des constats, des propositions, des principes
- ◆ Transformer l'expérience, les savoirs implicites en connaissances partageables
- ◆ Développer un processus d'apprentissage, d'auto-formation
- ◆ L'évaluation porte sur les résultats, la capitalisation des expériences porte sur les méthodes



Raison d'être de la gestion des savoirs ?

- ◆ Fréquents déficits dans la relation entre la réflexion et l'action
- ◆ Amnésie à propos des expériences réalisées
- ◆ Réflexion limitée aux résultats et à l'impact de l'action (évaluation) rarement au vécu des acteurs et aux leçons qu'ils en tirent
- ◆ Carence énorme dans la façon dont la réflexion sur l'action s'exprime et circule ; elle est souvent introuvable, inaccessible, indigeste



Sur quoi porte la gestion des savoirs ?

- ◆ Ce qui intéresse, intrigue, émeut l'acteur lui-même
- ◆ Le vécu personnel et de groupe avec sa subjectivité
- ◆ Les processus (d'évolution, d'apprentissage)
- ◆ Les échecs autant que les réussites



Qui réalise la gestion des savoirs ?

- ◆ *Les acteurs de terrain* : le savoir se trouve auprès de ceux qui sont les acteurs de l'action et leur appartient ("Celui qui sait, c'est celui qui fait")
- ◆ *Individuellement et en équipe* : le savoir des uns peut être utile aux autres
- ◆ Avec l'appui possible d'*intervenants extérieurs* (facilitateurs)



A quel moment se fait la gestion des savoirs ?

- ◆ A la fin de l'action ou juste avant de finir
- ◆ Au moment d'une crise ou d'une phase de réorientation (temps fort)
- ◆ Périodiquement (respiration, pause)
- ◆ Pas avant que l'expérience ne soit mûre (au bon moment)
- ◆ En continu (processus permanent)
- ◆ Le plus vite possible (avant que le savoir ne soit périmé)



Gérer les savoirs, c'est...

- ◆ *Valoriser* ce que l'on sait faire pour progresser...
- ◆ *Transformer* la connaissance tacite en connaissance explicite
- ◆ *Théoriser, modéliser* les savoirs et les savoir-faire pour ne pas les perdre
- ◆ *Se donner les clefs* pour préparer l'avenir



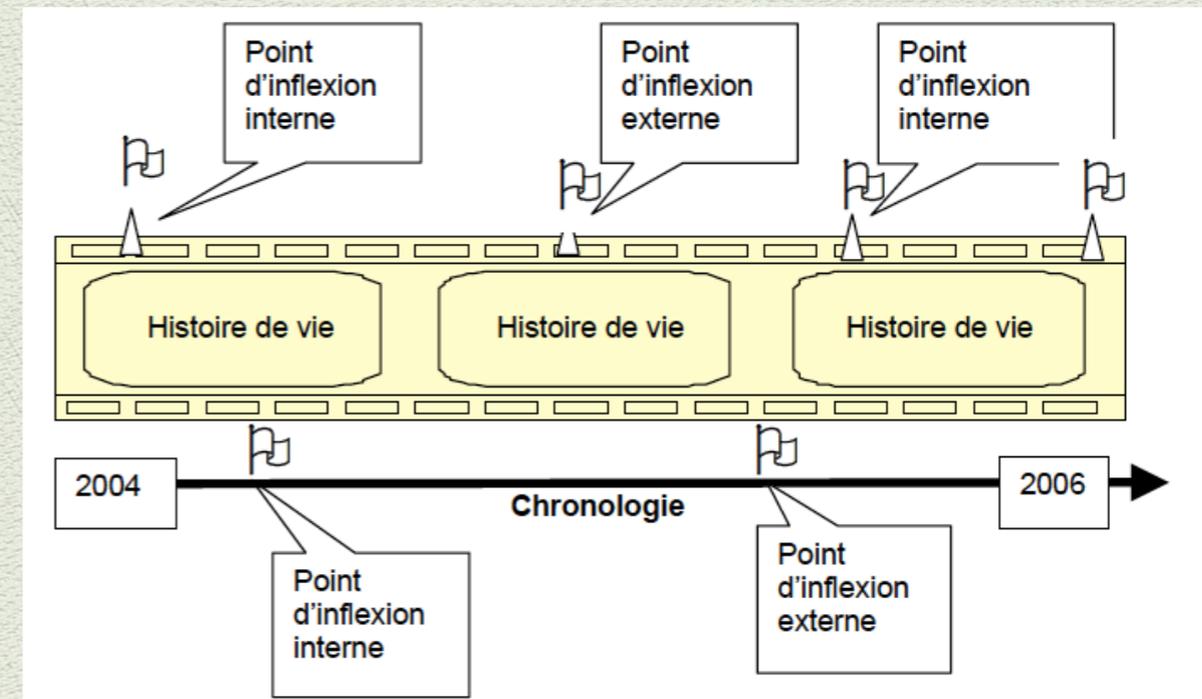
La méthode

1. Établir un cadre de référence : quel est l'objet de la capitalisation ?
2. Mobiliser la mémoire des acteurs : documentation plus démarche chronologique
3. Repérer des points d'inflexion : les changements significatifs dans l'action menée qui ont influencé structurellement l'action
4. Identifier et classer les savoir-faire
5. Modéliser, théoriser les savoirs pour les rendre utilisables par d'autres



Points d'inflexion

- ◆ En revisitant l'action, on identifie les sauts qualitatifs, les périodes où l'action a avancé de manière exponentielle, les blocages dépassés ou contournés...
- ◆ Cela évite d'être noyé dans un flot d'informations
- ◆ On se focalise sur les aspects dynamiques, on évite de faire de la consultation d'archives...





Identifier et classer les savoirs

Quatre catégories :

- ❖ Savoirs **spécifiques**, utilisables seulement dans certaines circonstances, pas intéressants.
- ❖ Savoirs **transposables**, fondamentaux, ils nous intéressent
- ❖ Savoirs **externes** : classiques, connus, empruntés, rattachés à d'autres sources. Ils sont déjà capitalisés
- ❖ Savoirs **endogènes** : créés dans l'action, révèlent les capacités des acteurs. Ils nous intéressent.

	Externe	Endogène
Transposable	NON	OUI
Spécifique	NON	NON

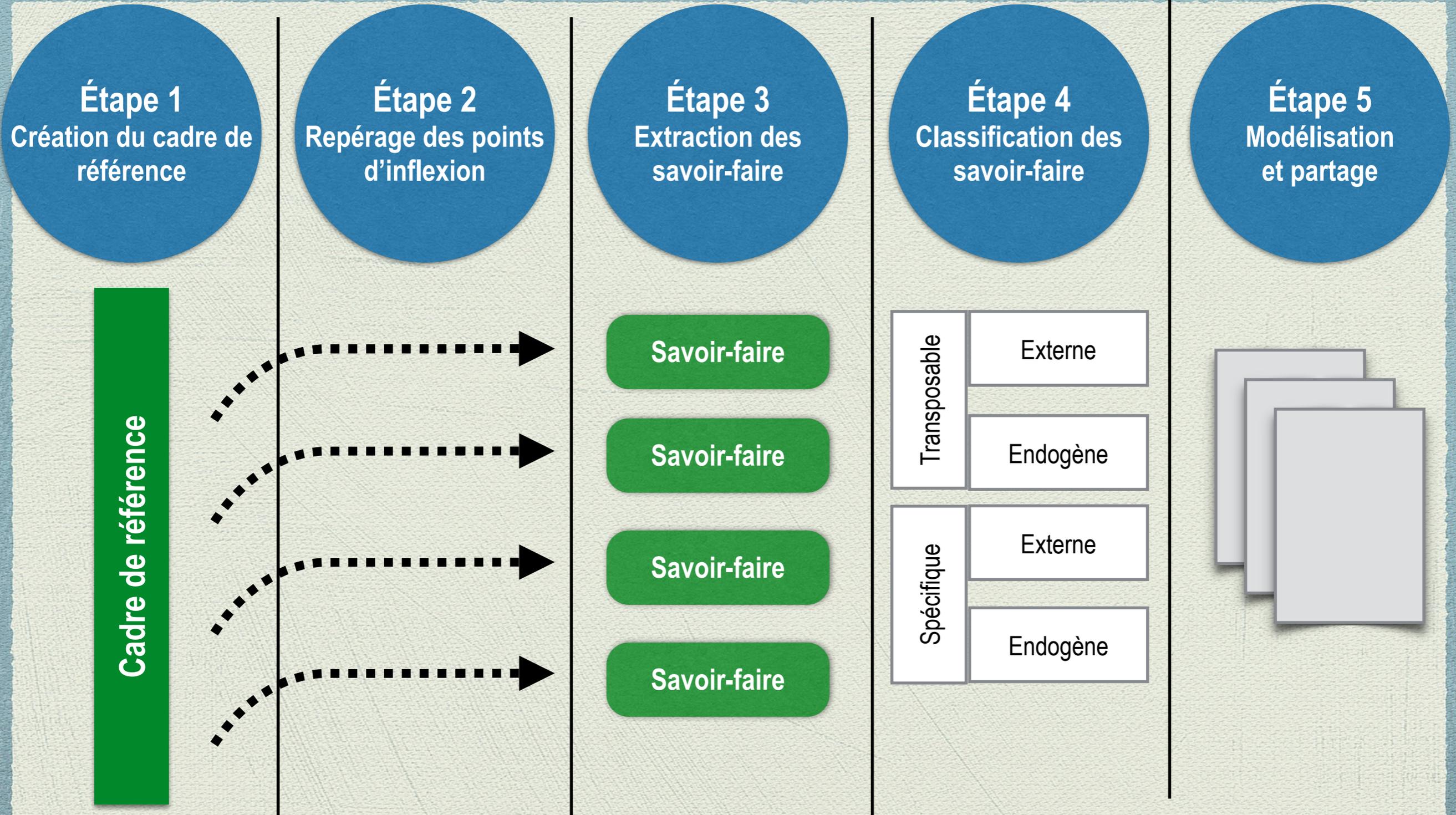


Modélisation

- ◆ Rendre les savoirs transposables et utilisables pour des actions ultérieures, par d'autres acteurs
- ◆ Identifier des alternatives : dimension innovante de la capitalisation
- ◆ Se donner les moyens de la diffusion : identifier les supports utilisables (fiches pédagogiques, sites Web, vidéos, etc.), construire des outils.

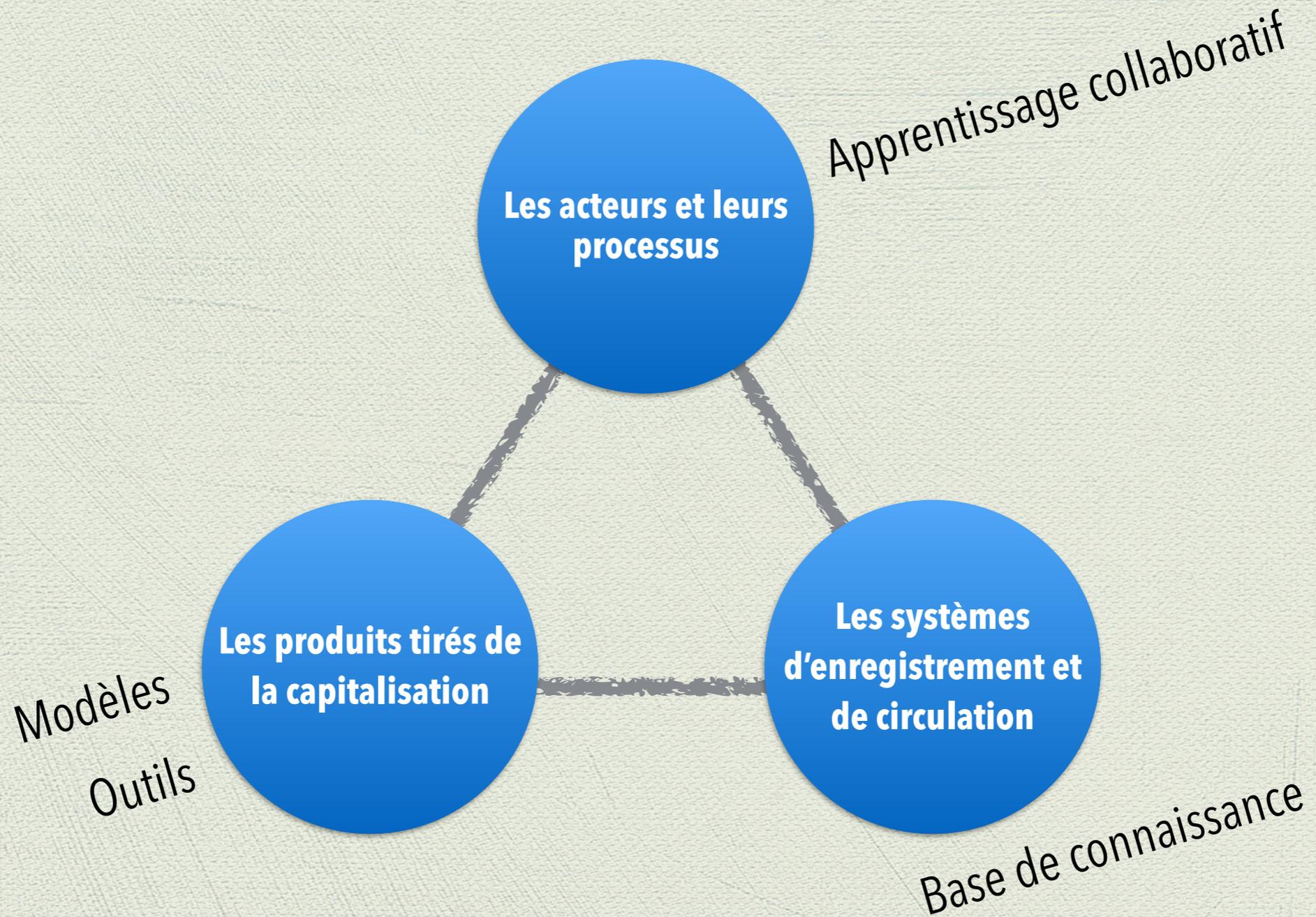


Synthèse de la méthode





Trois pôles



Dominique BENARD



Cette publication est sous licence Creative Commons

A condition de l'attribuer à son l'auteur en citant son nom, le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale.